

# Formulaire 43 - DN

## 1. Informations générales

<b>Description de l'ouvrage</b>	transformations du bâtiment 77
<b>Commune</b>	Ormont-Dessus
<b>Construction existante ?</b>	Oui
<b>Numéro bâtiment ECA</b>	77
<b>Parcelle</b>	7561
<b>Maître de l'ouvrage</b>	Sylvie Cochard
<b>Mandataire principal</b>	Nadia Gloor
<b>Type d'ouvrage détaillé</b>	Habitations 71 - Maison individuelle à un logement, isolée
<b>Type construction</b>	ECA_V - Construction avec occupation faible
<b>Dangers</b>	Glissement de terrain permanent Glissement de terrain spontané
<b>Remarque</b>	
	danger moyen



## 2. Danger - Glissement de terrain permanent

### 2.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité). Non

Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment Non

### 2.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa moyen

Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction moyen

La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement de terrain permanent ? Non

Précision sur l'événement

---

Mesure de protection existante pour le bâtiment Non

Etude existante sur ou à proximité du projet ? Non

Nom de l'étude

---

### 2.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

#### Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

#### Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

#### Vulnérabilité de la construction

Est-ce que des transformations > 20% de la surface au sol et/ou modifications significatives à Non

la structure porteuse sont prévus ?

---

**Action**

---

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

---

**Vulnérabilité des biens**

**Est-ce que la modification du terrain naturel est supérieure à 3 m ?**

Non

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

---

**Est-ce que les eaux pluviales sont infiltrées sur la parcelle ?**

Non

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

---

**Action**

---

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

---

## 2.4 Résultats - Glissement de terrain permanent

Résultat

Objectif de sécurité atteint

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable					
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens			
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle	
ECA_I	■									
ECA_II	■									
ECA_III	■	■								
ECA_IV	■	■					■			
ECA_V	■	■	■	✓	■	✓	■	■	✓	
ECA_VI	■	■	■		■		■	■		
ECA_VII	■	■	■		■		■	■		

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA



## 3. Danger - Glissement de terrain spontané

### 3.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité)

Non

Il est prévu un changement d'affectation ou un changement de classe d'ouvrage selon SIA 261 (COI vers COII ou COIII ; COII vers COIII).

Non

Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment

Non

## 3.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	moyen
Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction	moyen
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement superficiel spontané ?	Non
Précision sur l'événement	
---	
Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non
Nom de l'étude	
---	

## 3.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

### Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

#### Action

Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

### Vulnérabilité de la construction

Est-ce que des transformations > 20% de la surface au sol et/ou modifications significatives à la structure porteuse sont prévus ?

Non

#### Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

### Vulnérabilité des biens

Est-ce que les ouvertures exposées au glissement de terrain spontané sont conçues et/ou protégées en fonction de la situation de danger ?

Oui

---

**Est-ce que la conception des espaces intérieurs  
(SUP selon norme SIA 416) prend en compte le  
danger de glissement de terrain spontané ?**

Oui

---

**Précisions/détails**

voir plans

---

**Action**

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

---

### 3.4 Résultats - Glissement de terrain spontané

Résultat

Déficit de sécurité observé

Action

Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable				
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens		
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle
ECA_I	■								
ECA_II	■								
ECA_III	■	■							
ECA_IV	■	■					■		
ECA_V	■	■ ✓	■		■	■ ✓	■	■	■ ✓
ECA_VI	■	■	■		■		■	■	
ECA_VII	■	■	■		■		■	■	

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire
Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels
Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

---

Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

Nous recommandons de prendre contact avec l'ECA et/ou un bureau spécialisé afin de s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN pour ce type de construction.

L'ECA pourrait s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN lors de la mise en oeuvre des mesures de protection définies par le bureau spécialisé.

**Lieu - date - signature du maître  
d'ouvrage**

Sylvie Cochard  
Vers l'Eglise 27.12.24

---



**Lieu - date - signature du mandataire  
principal ou le bureau spécialisé  
Raison sociale**

Nadia Gloor, Architecte  
Vers l'Eglise 27.12.24

---

